

Conditions générales d'inscription au centre aéré des Allévays

Le centre aéré des Allévays, géré par le Service de la Cohésion Sociale (SCS) de la Ville de Nyon, est ouvert durant les vacances de Pâques, d'été et d'automne.

Pour qui ?

- Enfants âgés de 4 ans minimum, (sans couches) à 12 ans (1P à 8P)
- scolarisés selon les critères de l'Ecole publique, (la date de naissance faisant foi),
- domiciliés à Nyon
- sans solution de garde
- sans besoins et encadrement particuliers

Langue

Les enfants inscrits au camp doivent suffisamment s'exprimer en français, afin de comprendre les monitrices ou les moniteurs, ainsi que les autres enfants et se faire comprendre d'eux. Un enfant qui ne remplirait pas cette condition ne peut pas participer au camp. Le cas échéant, les parents seront tenus de venir le récupérer immédiatement. Aucun remboursement ne pourra être accordé.

Lieu

Centre aéré des Allévays, une maison à l'orée de la forêt avec un grand espace extérieur.
Lieu de départ et d'arrivée : parking des bus sur la Place Perdtemps (à côté de la salle communale, Rue des Marchandises 4).

Horaires et déroulement de la journée

Arrivée des enfants : entre 7h45 et 8h au lieu de départ

Départ du bus : 8h **précises !**

Déroulement de la journée :

- 9h-12h Activités diverses en groupe, encadrées par des monitrices ou des moniteurs
- 12h Repas
- 13h-16h Jeux, promenades, activités sportives, bricolages
- 16h Petit goûter

Arrivée du bus et reprise des enfants : 17h30 à Perdtemps.

Les parents ou la représentante légale ou le représentant légal, sont tenus d'annoncer l'arrivée et le départ de l'enfant auprès des monitrices ou des moniteurs, à Perdtemps.

Si l'enfant n'est pas accompagné, le formulaire «autorisation parentale», disponible sur notre page nyon.ch/camps, doit impérativement être envoyé au préalable à l'adresse e-mail allevays@nyon.ch.

Les enfants non accompagnés sont également tenus de s'annoncer, eux-mêmes, auprès des monitrices ou des moniteurs à leur arrivée et au moment de leur départ.

Activités

Pendant le camp, des activités à thème (sportives, culturelles et créatives) ou des moments de jeux libres sont proposés aux enfants. Ces derniers sont encadrés par des monitrices ou des moniteurs ayant reçu une formation d'animation.

Pour les groupes des plus grands, en été, en fonction de la météo, une sortie piscine peut être proposée. Ils pourront également, en principe, participer à une nuit sous tente.

Matériel

Les activités quotidiennes peuvent avoir lieu à l'extérieur, par tous les temps. Pensez à munir votre enfant de vêtements chauds, de vestes et de chaussures adaptées, ainsi que de pantoufles pour l'intérieur. Prévoyez aussi des vêtements de rechange et des bottes en caoutchouc, en cas de pluie.

SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE

Les parents sont priés de vérifier chaque jour que leur enfant ne prenne pas de jouets ou du matériel électronique (iPad, portable, téléphone mobile, montre connectée. etc.) depuis la maison. En cas de non-respect de cette règle, le Service de la Cohésion Sociale se dégage de toute responsabilité.

Téléphone et montre connectée

Les enfants ne sont pas autorisés à venir au centre aéré des Allévays avec ces objets. Ils seront confisqués et rendus en fin de semaine au SCS à la rue des Marchandises 17. En cas de récidive, il ne sera plus possible d'accéder au centre aéré des Allévays.

Absences

Il est attendu des enfants inscrits, qu'ils participent intégralement aux semaines de vacances auxquelles ils sont inscrits.

En cas de force majeure, toute absence de l'enfant doit être signalée, dès que possible, au numéro suivant : 022 316 40 60 dès 9 heures ou par mail à : allevays@nyon.ch.

Assurance

Chaque enfant doit être assuré contre les risques d'accidents. Par ailleurs, l'enfant doit être couvert par une assurance Responsabilité civile (RC). Les parents ou la représentante légale ou le représentant légal, assument la pleine responsabilité des dégâts matériels causés par les enfants, volontairement ou non.

Prix

	Semaine à 4 jours	Semaine à 5 jours
Pour 1 enfant	CHF 160.-	CHF 200.-
Pour le 2 ^e enfant	CHF 136.-	CHF 170.-
Pour le 3 ^e enfant	CHF 120.-	CHF 150.-

Inscription et annulation

Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée.

L'enfant est officiellement inscrit lorsque les parents reçoivent une confirmation écrite (email). La facture, dont la date fait foi, suit en principe dans les deux jours et doit être réglée dans les 10 jours.

Une fois la facture générée par nos soins (date faisant foi), le camp ne pourra plus être annulé et la totalité du montant sera due.

En cas d'accident ou de maladie et sur présentation d'un certificat médical, jusqu'à 5 jours ouvrables avant le début du camp, la totalité du prix sera remboursée.

En cas d'accident ou de maladie le jour de l'accueil au centre aéré, et même sur présentation d'un certificat médical, aucun remboursement ne sera possible.

En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à vous adresser à notre Service pour demander un soutien ou un arrangement.

Droit à l'image

Dans le cadre des différentes activités et animations, des photos ou des enregistrements audiovisuels des enfants peuvent être pris à titre promotionnel. Les parents ne pourront prétendre à une quelconque rétribution pour la diffusion de ces images. Les parents qui ne souhaitent pas que les images de leur enfant soient utilisées doivent le signaler avant le début du camp à allevays@nyon.ch.

Aspect médical

Tout problème médical pouvant avoir des répercussions sur les activités de l'enfant, sa sécurité et/ou sur son bien-être pendant le camp, devra nous être signalé par écrit avant le début du camp à allevays@nyon.ch.

Attention aux tiques : il est de votre responsabilité de protéger votre enfant des tiques avant le départ aux Allévays et de vérifier, chaque fin de journée, que votre enfant n'ait pas été mordu.

SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE

Repas

Veillez donner un bon petit déjeuner à votre enfant, car aucune collation n'est prévue. Si vous le souhaitez, vous pouvez glisser un petit encas dans son sac pour ses 10 heures.

A midi, un repas chaud est servi aux enfants ou un pique-nique en cas de sortie. Un petit goûter est distribué à 16h.

Attention, aucun régime spécial n'est prévu (motif religieux, culturel, pour cause d'allergies et/ou d'intolérances). Le cas échéant, l'enfant apportera son propre repas qui sera manipulé uniquement par lui-même (par exemple, dans une boîte thermos afin de garder le repas au chaud).

Vous trouverez les repas des semaines sur le lien <http://college-nyon.eldora.ch> (sous réserve de modification).

Renvoi

La Ville de Nyon se réserve le droit de renvoyer un enfant, avec effet immédiat et sans remboursement, s'il ne respecte pas les règles de sécurité et les conditions générales d'inscription ci-dessus.

Urgences

En cas d'accident ou de toute autre urgence, les monitrices ou les moniteurs prendront les mesures adéquates d'urgence nécessaires et contacteront les parents.

Contact

Pour toutes demandes, merci de contacter le Service de la Cohésion Sociale, par téléphone au 022 316 40 60 (dès 9 heures) ou par email à : allevays@nyon.ch.

En cas d'urgence uniquement, vous pouvez joindre directement la ou le Responsable du Centre aéré au numéro 079 225 87 97.

Nyon, le 13 août 2024